Inhumation des restes des grands chefs de guerre aux Invalides

Hier matin s'est déroulée, aux Invalides, la cérémonie d'inhumation des grands chefs de la guerre. Le président de la République y assista entouré des membres du gouvernement.

Parmi l'immense foule qui se presse dans l'église St-Louis on remarque de nombreux officiers généraux des garnisons de Paris et de province. Des officiers de réserve, en tenue, la poitrine constellés de décorations, des grands mutilés garnissent la nef et les bas-côtés. Devant l'autel qu'encadrent d'innombrables drapeaux s'élève le haut et symbolique catafalque funèbre que drape la soie tricolore. Les portes des caveaux sont grandes ouvertes.

Dans ce glorieux mémorial des grands soldats sont alignés les tombeaux, sobrement décorés, de Foch, Fayolle, Sarrail, Joffre, précédemment inhumés aux Invalides. Depuis plusieurs jours, d'anciens chefs sont venus rejoindre leurs illustres frères d'armes.

La liste complète des chefs dont les dépouilles mortelles reçoivent le suprême saint comprend 18 noms. Le maréchal Galliéni et le général Grossetti ne figurent pas sur la liste.

LES DISCOURS D M. MAGINOT

Le ministre de la Guerre commence sou discours par ces mots : « Au nom du Gouvernement, au nom de l'Armée, j'ai l'honneur de remettre au gouverneur de l'Hôtel des Invalide les restes mortels du maréchal Maunoury, du général Nivelle ,du vice-amiral Boue de Lapeyrière, du vice-amiral Gauchet, du général De Langle de Cary, du général Maistre, du général Boucheron de Boissoudy, du général Gérard, du général Humbert, du général De Maud'Huy, du général Mangin, du général Lanrezac, du général De Mitry, du général De Putz, du général Roques, du général Ruffey, qui ont commandé en chef pendant la dernière guerre les armées de la République et ont mérité par leurs services éminents la reconnaissance éternelle du pays. ».

Le ministre ajoute : « Cette inhumation dans la chapelle des gouverneurs de l'Hôtel des Invalides est le suprême honneur qui puisse être réservé à des chefs militaires ». Il fit ensuite l'éloge des héros.

Après les repas l'alcool de menthe de RICQLÈS favorise la digestion

A PROPOS DU DÉPOT DE L'OR SOVIÉTIQUE EN AMÉRIQUE

Une dépêche de New-Yord annonce que la Banque de France est sur le point de faire appel à la décision prononcée contre elle par la Cour fédérale.

Cette décision présente une importance considérable, étant donné qu'elle peut ouvrir la voie à l'expédition d'or soviétique aux Etats-Unis. **Les dommages s'élèvent approximativement à cinq millions de dollars que la Banque de France exige de la Chase National Bank et de l'Equitable Trust Compagny, somme correspondant à la quantité d'or et de lingots que la Banque de France avait déposée dans des banques russes privées de 1905 à 1914 et que les Soviets avaient expédiée aux Etats-Unis.**

La décision de la Cour de New-York nou. est particulièrement pénible, a déclaré M. Strohl, secrétaire de la Banque de France, parce qu'elle refuse de reconnaître nos droits sur ce qui nous a été volé.

J'aurais donné 1.000 francs pour pouvoir manger

C'est ce que disait M. F.., avant de connaître le remède qui devait le guérir de ses maux de ventre. Voici ce qu'il écrit : « A la suite d'un refroidissement, j'avais contracté des coliques qui avaient rendu mon intestin très délicat. Au moindre écart j'étais pris d'une nouvelle crise et je devais surveiller constamment mon alimentation. J'aurais donné mille francs pour pouvoir de nouveau manger comme autrefois. Heureusement, au bout de huit mois de soins divers, j'ai enfin connu le Lactoseptyl qui m'a réussi de façon inespérée. Trois flacons seulement m'ont complètement remis. » Le Lactoseptyl est le plus énergique des désinfectants intestinaux. C'est le remède le plus sûr, le plus simple et le plus rapide aux maux de ventre, coliques, diarrhées, intoxications, entérites ou appendicites. Le flacon de Lactoseptyl est vendu 10 fr.60 dans toutes les pharmacies.

LES SOCIALISTES AU MUR DES FÉDÉRÉS

C'était hier que le parti socialiste unifié effectuait au Père Lachaise, le traditionnel pèlerinage annuel au mur des fédérés. Le défilé, commencé un peu après 14 h., s'est poursuivi jusqu'à 16 h. 30, sans incidents notables. On remarquait beaucoup de femmes dans les sections.

Engageantes...

... les Gitanes sont soigneusement rangées dans un élégant étui. Bien roulées dans un papier de choix, tassées à souhait, ce sont les cigarettes des vrais fumeurs, car elles sont faites avec leurs tabacs préférés : le caporal ordinaire, le caporal supérieur ou le Maryland.

CIGARETTES GITANES

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

LA TERRE A TREMBLÉ EN ANGLETERRE

On publie l'information suivante de Londres: « Des tremblements de terre ont été ressentis à Londres et dans une grande partie de l'Angleterre, hier, un peu avant 1 h. 30. Des immeubles ont été ébranlés et ont fléchi, causant un vif émoi et réveillant en plein sommeil de très nombreuses personnes qui se sont précipitées dans les rues et sont rentrées dans les bureaux de postes et les postes de police pour se renseigner et envoyer des nouvelles.

» Jusqu'à présent, il y a peu de dégâts et on ne compte aucune victime ».

Des secousses ont été ressenties également à Hull, à Swansea, à Norfolk, à Bedford et à Birmingham. L'observatoire de Bromwich a enregistré une secousse d'assez longue durée.

La « Press Association » est inondée de messages provenant de différents endroits, notamment du Middland, du Nord et du Sud, du Pays de Galles.

Partout l'impression est la stupéfaction la plus profonde.

A Londres, le phénomène semble avoir été perçu d'une façon générale. Sur la terrasse du ministère de l'Air, des fonctionnaires de ce ministère ont distinctement senti l'édifice trembler.

Des informations arrivées de Manchester, Sheffield, Leeds, etc... confirment la nouvelle du séisme qui est un des plus forts qu'on ait jamais enregistré en Angleterre.

EN FRANCE

Deux secousses ont été enregistrées dimanche matin à 1 heure 28, à 5 minutes d'intervalle, dans le Nord du Cotentin, ébranlant les maisons et réveillant les habitants ; on ne signale pas de dégâts.

LA CÉRÉMONIE DE TRANSMISSION DES POUVOIRS PRÉSIDENTIELS

A propos des cérémonies traditionnelles qui se dérouleront le 13 juin, pour la transmission des pouvoirs présidentiels, on précise que selon l'usage M. Gaston Doumergue prononcera une allocution de bienvenue à laquelle répondra M. Paul Doumer. Puis tous deux se rendront dans le cabinet personnel du Président de la République où aura lieu la transmission des pouvoirs, simple formalité. C'est à ce moment que M. Pierre Laval remettra sa démission au nouveau chef de l'Etat.

M. Paul Doumer demandera à M. P. Laval, ainsi qu'à tous les membres du Gouvernement de lui continuer leur collaboration et il déclarera que le cabinet actuel, jouissant de la confiance du Parlement, il le maintient dans ses fonctions. On rappelle également que l'ancien et le nouveau chef d'État adresseront séparément un message aux deux chambres et ajoute :

Ce manifeste présidentiel, M. Doumer tient à le soumettre au Gouvernement au prochain Conseil des Ministres.

DANS LA MAGISTRATURE

De l' « Officiel » : Est nommé juge de paix de : Saint-Quentin et Vermand (Aisne), 2e classe : M. Naégelé, juge de Rieure), 3e classe, en remplacement de M. Valdner, décédé. Est nommé juge suppléant rétribué pour exercer ses fonctions dans le ressort de Cour d'appel d'Amiens, M. Gagne, avocat.

A MONTDIDIER M. MAURICE DELIGNE A PARLÉ AUX SINISTRÉS

M. Maurice Deligne, ministre des Travaux Publics a présidé hier les fêtes de la Renaissance, à Montdidier et inauguré le nouvel Hôtel de la Caisse d'Epargne, ainsi que le magnifique Hôtel de Ville.

A la fin du banquet auquel assistaient entre autres notabilités, le maire, M. Lematte et le général Debeney, le ministre a fait le bilan des efforts de reconstitution dans le département. Il a dans son discours abordé un certain nombre de questions intéressant tous les sinistrés : prorogation des délais de remploi ; faculté d'aliéner les titres remis en paiement des dommages de guerre, dont le parlement est saisi.

Le ministre s'est engagé à faire hâter la liquidation des sociétés coopératives de Reconstruction qui ne pourra s'accomplir rapidement que dans la solidarité, les coopératives liquidées avec un boni devant venir en aide à celles en déficit, ainsi que cela s'est fait au sein de plusieurs unions.

En ce qui concerne les dommages communaux, M. Deligne, envisage une solution du même ordre concernant la question du virement d'un poste à un autre, des soldes disponibles venant en l'espèce compenser des insuffisances d'indemnités afférant à d'autres postes.

CORS

OIGNONS DURILLONS ŒILS-DE-PERDRIX

L'application d'un Zino-pad du Dr. Scholl soulage instantanément. La douleur s'arrête net. Peu à peu les cors et callosités disparaissent pour ne plus revenir. Non caustiques, les Zino-pads ne peuvent pas brûler ; ils adhèrent d'eux-mêmes et protègent tout point sensible ou meurtri. Se font pour cors, oignons, durillons et œils-de-perdrix.

La boîte (jaune) 6.50. Pharmacies, Orthopédistes, Herboristes.

Envoi d'un échantillon gratuit de Zino-pad pour cor et de la brochure du Dr. Scholl, sur demande adressée : 2, Boul. des Italiens, Paris.

Zino-pads du Dr Scholl

Sitôt appliqués — douleur supprimée.

L'OPÉRATION DU LANCEMENT DU « D'ENTRECASTEAUX » N'A PAS BIEN RÉUSSI

L'opération du lancement du « D'Entrecasteaux » n'a pas complètement réussi, le bâtiment s'est arrêté dans sa course au bas de sa cale de lancement. L'opération sera achevée aujourd'hui.

L'Assemblée à Lille de la Fédération des Familles nombreuses

Hier, à 10 h. 15, à la salle de la Société Industrielle, à Lille, a eu lieu l'assemblée générale de la Fédération des Unions des Familles nombreuses et des Associations familiales du Nord,

M. Watinne, qui présidait, lut le rapport de l'activité de la Fédération en 1930 et après la lecture du rapport moral par M. Tournot, secrétaire et du rapport financier par M. Sacré, trésorier, M. Watinne distribua les prix suivants :

Prix du Foyer. — Famille Louis Boquet-Maillet, de Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais) ; 7 enfants de 3 à 1 an, le père âgé de 32 ans — Famille Léon Barbier-Hilmaine, à Les Attaques (Pas-de-Calais) ; 6 enfants, la mère est âgée de 28 ans.

Prix de la Sœur aînée. — Mlle Godefroy, à Coquerel (Somme), âgée de 18 ans, aînée de 9 enfants, le père amputé du bras droit et la mère décédée. — Mlle Paulette Lombard, d'Amiens, âgée de 16 ans, aînée de sept frères et sœurs, une grand'mère aveugle à sa charge et la mère décédée.

Prix des Orphelins du Pas-de-Calais. — Melle Mariette Foan, de Violaines et Mlle Louise Morel, à Wail.

De nombreux vœux sont ensuite formulés et M. Watinne lève la séance.

Un banquet se déroula à 13 h., à l'Orphéon et autour de M. Watinne nous avons noté la préence de MM. Nicolle, député; Donjon Saint-Martin, conseiller général du Pas-de-Calais; Maréchal, conseiller général du Nord; De Speel, Scalbert, Docteur Poissonnier, Theillier, de Poncheville; Gauthier, de la Fédération de l'Aisne; Wilbault et Doutriaux, de la section de Valenciennes.

Au champagne, ont pris la parole MM. Watinne, Nicolle et Doutriaux.

LA CATASTROPHE DE SAINT-DENIS DE PILE

Les scaphandriers ont travaillé toute la nuit à la lueur de puissants projecteurs sur les lieux de l'accident de St-Denis-de-Pile. A 14 h. 15, hier après-midi, le corps de M. Leinekugel Lecoq fils, a été ramené sur la berge, ce qui porte à 9 le nombre des victimes retirées de l'Isle. Les travaux continuent activement.

Contre la CONSTIPATION et ses conséquences Prenez la Véritable TISANE BONNARD

Seule efficace, Délicieuse, Dépurative, Diurétique

La boîte : 4 fr. 25. — TOUTES PHARMACIES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MUTILÉS DE GUERRE DU NORD

Le Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la Guerre, chargé provisoirement de l'application des décisions de l'Office National du Combattant, s'est réuni samedi 6 Juin, à 16 h. 30, sous la présidence de M. des Rotours, assisté de M. Cassel.

L'Assemblée adopte le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 Mai.

Le Ministère des Pensions a reconnu la qualité de combattant à 120 anciens combattants de la guerre 1870-1871, à 2 anciens combattants de la guerre 1914-1918.

Le rapport sur le fonctionnement du service administratif indique que le nombre de titulaires de la carte du combattant à la date du 31 Mai 1931 est de 134.600.

Il est donné un compte rendu de la visite faite le 18 Mai dernier aux Cottages sanitaires de Saint-Gobain par la délégation du Comité Départemental.

L'Assemblée prend ensuite connaissance de divers rapports concernant notamment l'adjudication des travaux à effectuer à l'Ecole de Rééducation Professionnelle de Roubaix et le projet de réglementation du service médical de l'Ecole des Mutilés de Tourcoing.

Le décret portant réglement sur les emplois réservés a été publié le 16 Mai.

Les comptes rendus relatifs au fonctionnement du service des Emplois Réservés et aux opérations de placement effectuées par l'Office Départemental de Placement au cours du mois de Mai sont approuvés.

Il a été attribué pendant le mois de Mai 1931 54 secours divers aux mutilés et veuves de guerre, s'élevant à la somme de 6.700 fr. ; 137 allocations trimestrielles aux ascendants de militaires morts pour la France s'élevant à la somme de 5.055 fr. ; 14 familles de mutilés et veuves de guerre ont bénéficié des allocations journalières pendant le temps de la rééducation s'élevant ensemble à la somme de 2.294 fr. 50 ; 12 familles de veuves pensionnées de la guerre ont bénéficié des allocations journalières s'élevant à la somme de 1.980 fr. au titre de malades suivis par les dispensaires ou leur médecin-traitant ; 56 familles de pensionnés de guerre réhospitalisés ou soignés à domicile ont bénéficié des allocations journalières s'élevant à la somme de 9.502 fr.

La réunion est levée à 16 h. 30. La prochaine assemblée aura lieu le 4 Juillet.

MANDATS-LETTRES DE CRÉDIT

A l'approche de la saison estivale, l'Administration des Postes croit utile de rappeler aux titulaires de comptes courants postaux qu'ils ont la faculté de disposer, **au cours de leurs déplacements**, de tout ou partie de l'actif disponible de leur compte au moyen de mandats-lettres de crédit demandés directement au bureau de chèques, détenteur de ce compte.

Il existe 4 catégories de mandats-lettres de crédit s'élevant respectivement à 100 fr., 500 fr., 1.000 fr. et 5.000 fr. (cette dernière catégorie vient d'être créée tout récemment).

Les mandats-lettres de crédit sont payables à présentation dans les bureaux de poste de plein exercice, les établissements de facteurs-receveurs et les agences postales. Les recettes auxiliaires de toutes catégories peuvent également payer les mandats-lettres de crédit de 100 fr., 500 fr. et 1.000 fr. Le payement a lieu sur le vu des pièces exigées pour les mandats poste.

Le 54e Anniversaire des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais

(Suite de la première page)

Nous avons remarqué à la table d'honneur la présence de M. le colonel Fontaine qui présidait à la place du général Boquet empêché. Il était entouré de MM. Crépy Saint-Léger, président ; des Rotours, député du Nord ; Ragheboom, adjoint au maire ; Gimat, conseiller de préfecture ; Guillaume, Castelain ; Henri Dupont, vice-présidents ; MM. Jean Castelane, trésorier et Albert Crombez, secrétaire général, s'étaient fait excuser ; Willaume, vice-consul de Belgique ; V. Duquennes-Dorchies ; Léon Vincent Krein ; Hauwelle, Eeckhout, etc...

A l'heure du champagne, des discours furent prononcés par : MM. Crépy Saint-Léger, qui remercia les personnalités présentes d'être venues si nombreuses. Il remercia également les officiels et donna la parole à M. Ragheboom, adjoint au maire de Lille.

M. Ragheboom, au nom du maire de Lille, apporta le salut de l'Administration municipale.

M. Gimat, au nom du Préfet du Nord, dit tout l'attachement de l'Administration préfectorale envers la société des sauveteurs.

M. des Rotours parla au nom des parlementaires.

M. Krein, consul de Perse à Tournai, prit également la parole.

LA REMISE DES RÉCOMPENSES

Après le banquet à 16 h. 30, dans la salle des fêtes de la Société Industrielle les lauréats de l'année reçurent les récompenses dont voici la liste :

MUTUALITÉ. — Médaille d'or : Spriet Gustave ; Lannoye J.-B. — Médaille d'argent : Delaplanche Gaëtan ; Vincent Léon.

Diplôme l'Honneur pour Dévouement à la Société. — Dupont Henri, de Lille ; Laude Achille, de Lille ; Bourgeois Fernand, de Denain ; Mme Colin-Soudoyer Marie, de Lille.

Médaille d'Or pour actes de courage. — Renard Adolphe, de Lens.

Médaille d'Or pour Dévouement à la Société. — Dubois J.-B., de Lille ; Stemput Richard, de Lille ; Bournisieu Henri, de Lille; Debruxelles Eugène, de Valenciennes.

Médaille de Vermeil. — Bonduel Arthur, de Dunkerque ; Danhiez Léon, de Valenciennes.

Médaille de Vermeil pour actes de courage. — Sidney Mason Springgay, de Boulogne.

Médaille de Vermeil pour Dévouement à la Société. — Réant Georges, de Calais ; Pennel Edmond, de Douai ; Accou Pierre, de Lille ; Bauduin Alphonse, de Lens ; Bnitez Louis, de Calais ; Grardel Maurice, de Lens; secLesecq Arthur, de Douai ; Maris Jules, de Lens.

Médaille d'Argent pour actes de courage. — Becque Victor, de Lille ; Couplet Honoré, de Lille ; Croquecelle Arthur, de Douai ; Sauvage Emile, de Lens ; Tétart J.-B., de Boulogne.

Médaille d'Argent pour Dévouement à la Société. — Decramer Léon, de Lille ; Dervaux Georges, de Lille ; Descamps Georges, de Tourcoing ; Hamelin Pierre, de Tourcoing ; Masquilier Augustin, de Tourcoing; Notelaers Armand, de Tourcoing ; Salomon Thomas, de Dunkerque.

Médaille de Bronze pour actes de courage. — Brunet Ernest, de Boulogne ; Carpentier Marcel, de Lille ; Carpentier Alfred, de Calais ; Chaunet Jules, de Dunkerque ; Chaval Georges, de Lille ; Dehondt Henri, de Lens ; Dewavrin Paul, de Lens ; Dhérent Charles, de Lens ; Duchêne Edouard, de Boulogne ; Gillebyl Marceau, de Dunkerque ; Hysbergue Valentin, de Béthune ; Lecomte Voltaire, de Béthune ; Léonard Charles, de Lens ; Malice Georges, de Roubaix ; Mastin Eloi, de Béthune ; Noel Irénée, de Boulogne.

Médaille de Bronze pour dévouement à la Société. — Spanger Auguste, de Dunkerque; Destailleur Henri, de Tourcoing ; Dhenneulin Edouard, de Béthune ; Duquesnoy Augustin, de Béthune ; Duval Lucien, de Dunkerque ; Hochart Gaston, de Lille ; Labarre Louis, de Boulogne ; Lemonuer Louis, de Lens ; Nachbaur Paul, de Boulogne.

Mention Honorable. — Baillez Henri, de Dunkerque ; Duchêne Anatole, de Dunkerque ; Nguyen-van-Ngoc dit Thomas, de Lille ; Pagnerre David, de Dunkerque.

Après la remise des récompenses, un concert avec le concours de : l'orchestre symphonique du Kursaal d'Hellemmes ; Mme Arlette Rucart, soprano ; M. René Rucart ; Mme Line Dariel, La Bécassine Lilloise et Georgigust ; M. et Mme Lecomte ; Mi-Sol-Si, clown musical, etc., se déroula.

4.500 SACS DE CAFÉ JETÉS A LA MER

On annonce de Rio de Janeiro qu'on a jeté à la mer 4.500 sacs de café, conformément au plan de défense. On en jettera prochainement 40.000.

LE PÈLERINAGE ANNUEL DES ANCIENS DU 243e, 233e ET 327e R. I., A HÉBUTERNE

Chaque année, à pareille époque, les anciens des 243e, 233e et 327e R. I. vont en pélerinage sur le champ de bataille d'Hébuterne.

Venus de la région de Lille, Roubaix et Tourcoing, pour la plupart, 350 à 400 anciens de ces glorieux régiments sont descendus dimanche matin à la station de Beaucourt-Hamel, pour de là se rendre au cimetière français d'Hébuterne.

Une belle cérémonie du souvenir s'y déroula devant le Monument commémoratif érigé au milieu du cimetière dont le comité du Souvenir a la charge et l'entretien.

Parmi les personnalités présentes on remarquait MM. le colonel Lequeux qui commandait le 5e bataillon aux combats d'Hébuterne; les capitaines Goussen, Dennez, et le lieutenant Hurier du 43e; Elie Hardemen, secrétaire général des anciens du 33e R. I. ; Albert Dauchin, président du comité du Souvenir ; Boenders, secrétaire général du même comité, auxquels s'étaient jointes les personnalités de la région.

Les anciens combattants de Puisieux, ceux d'Hébuterne, les Sapeurs-Pompiers et la musique assistèrent à une cérémonie religieuse en plein air, ainsi qu'une délégation des Croix de feu de Lille.

A. T.

SPORTS

CYCLISME

Le grand prix de la ville de Liévin

avec le concours de notre maison

Brillante victoire des cycles *Ryssel*, pneus *Hutchinson*, avec Pynckett, premier, et Rémy Decroix, second, tous deux du « Vélo Club Tourquennois ». — Au C.C.S.M. le Challenge Benoît Delaby

Un beau succès a récompensé les organisateurs Liévinois. 85 coureurs prirent le départ et la victoire a suori au représentant du V.C.T. et des cycles RYSSEL, Pneus HUTCHINSON, Pynckett, devant son camarade de club Rémy Decroix, également sur bicyclette RYSSEL, Pneus HUTCHINSON, en 3 h. 57'45" ; 3e, Lengagne de l'A.O. à 2'3" ; 4e, Vanderdonck du C.C.S.M. ; 5e Lazzi du C.C.S.M. ; 6e, Turco du C.C. S.M., 1er des 3e catégories ; 7e Fauve ; 8e, Lebrun ; 9e, ex æquo : Salingue, Marchand, Léocal Lefebvre, Delsngre, Otto, Vast . 16e, Lonchel ; 17e, Savoye, etc.

Le Cycle-Club St-Maurice gagne le Challenge Benoit Delaby avec 15 points.

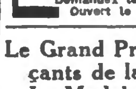

Cycles HOEL 136, Rue Damrémont PARIS (18e)

Homme 245 fr. Dame 270 fr. Course 290 fr. Enfant 225 fr.

Garantie 5 ans

Demandez le catalogue gratuit

Ouvert le dimanche matin

Le Grand Prix des Commerçants de la rue de Lille, à La Madeleine, est brillamment enlevé par Maurice Vanhée, du V. C. T., sur bicyclette *Scripta*, pneus *Wolber* et chaîne *Luxi*, devant Knockaert, du V. C. T., sur bicyclette *Ryssel*, pneus *Hutchinson*

Cette épreuve a obtenu hier un gros succès. Sous la pluie, les coureurs furent tous courageux, Vanhée, Knockaert, Vandendriessche, Oplinus furent les meilleurs.

Des accidents et des crevaisons handicapèrent sérieusement certains concurrents. Parfaite organisation du V.C.C.L.

Voici les résultats :

1er, Vanhée (V.C.T.) sur bicyclette SCRIPTA Pneus WOLBER, Chaîne LUXI, en 1 h. 02 ; 2e, Knockaert, sur bicyclette RYSSEL, Pneus HUTCHINSON (V.C.T.) ; 3e Liévens, sur bicyclette DESLAERE (V.C.T.) ; 4e. Lenaerts, sur bicyclette DESLAERE (V.C.T.) ; 5e Messeman (V.C.T.) ; 6e, Vandendriessche (H.S.L.) ; 7e, Sanctorum ; 8e Beckaert ; 9e Rondelaere ; 10e, Carrein ; 11e Ménil ; 12e, Lamourenx, etc...

Le Prix d'Equipe Truffaut au Vélo Club Tourquennois

Avec les trois premiers classés, le V.C.T. remporte le Prix d'Equipe avec 6 pts devant les H.S.L., 26 points.

**

Tous les « As » du V.C.T. s'équipent au Grand Air.

LA COURSE DU VÉLO CLUB HÉNINOIS

Victoire de Vanderdonck Georges sur bicyclette Birma, manivelles courbes Chandèze

Inscrits : 23 ; partants : 22. Parcours : 10 km. : Hénin, Dourges, Noyelles, Anchy, Flers, 3 fois.

Heure du départ, 15 h. Arrivée en peloton à 17 h. 15.

1. Vanderdonck Georges, **sur bicyclette Birma, manivelles courbes Chandèze** (Halles Sportives) ; 2. Wattrain (Pédale Héninoise); 3. Bilhaux (V.C. Carvin) **marque Goltha** ; 4. Bocquet (Pédale Héninoise) ; 5. Verbeke (Pédale Héninoise) ; 6. Dhont (C. Saint-Maurice) ; 7. Lecomte (Pédale Héninoise) ; 8. Boeghe (Pédale Héninoise) ; 9, Verchaeve (Arras Ol.) ; 10. Wayoberghe (E.S. Franco-Belge).

Les bicyclettes Birma sont en vente chez Ludivin-Leleu, 183, Avenue de Dunkerque à Lille.

CYCLES ALBER 59, rue BAUDRICOURT PARIS 13e

Avertissement de ses usines de montage

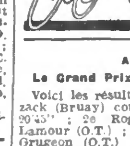

HOMME. 245 FR.

DAME.. 270 FR.

COURSE 290 FR.

Tous accessoires et pneus aux prix de gros. — Catalogue gratuit

OUVERT LE DIMANCHE

A BOULOGNE

Le Grand Prix et Challenge Thiéry-Luz

Voici les résultats techniques : 1er, Banazack (Bruay) couvrant les 105 km. en 3 h. 20'45" ; 2e Roger (O. Touquettois) ; 3e. Lamour (O.T.) ; 4e. Boulanger (Berck) ; 5e, Grugeon (O.T.) ; 6e, Pidoux (C.A.B.) ; 7e, Bourguignon (O.T.) ; 8e, Blaise (ind.) ; 9e, Clément (C.A.B.) etc...

Classement du Challenge : 1er, O. Touquettois 9 pts ; 2e. C.C. Bruay 20 pts ; 3e, C.A. Boulogne, 22 pts ; 4e. E.V.C. 27 points.

LE GRAND PRIX DE WIGNEHIES A VU LA VICTOIRE DU BELGE LEBON, SUR BICYCLETTE LA NORDISTE

Le Grand Prix de Wignehies, couru hier sur 111 km., a connu le succès.

Voici le classement, disputé au sprint par 11 hommes : 1er Leon Lebon, de Charleroi, sur **bicyclette LA NORDISTE** ; 2. Albert Barthélémy de Fourmies ; 3. Joseph Vanderhaegen ; 4. Jérome Declercq ; 5. Norbert Robitaille ; 6. R. Deforge ; 7. J. Perrain ; 8. E. Muffat ; 9. Villain ; 10. M. Portier ; 11. Deschamps ; 12. Bocquet.

LA PLUIE A EMPÊCHÉ LA RÉUNION DU VÉLODROME D'HAUTMONT

En raison de la pluie, la Commission du Vélodrome s'est vue dans l'obligation d'ajourner sa course, qui est remise à une date ultérieure.

LA COURSE PARIS-REIMS

Voici les arrivées : 1er Le Grevez, en 4 h. 22' 30" ; 2. Rigau à trois longueurs ; 3. Mithouard ; 4. Archambaud ; 5. Turpin ; 6. Choppues ; 7. Fournier . 8. Duc ; 9. Noulhefaoie.

Le TOUR DE BELGIQUE

Voici l'ordre des arrivées de la dernière étape du Tour de Belgique cycliste Namur-Bruxelles, 260 km. : 1er Haemerlinck en 9 h. 14' ; 2. Wauters, en 9 h. 16' ; 3. Deschapper, en 9 h. 55 ; 4.Schepers, Dewaels, Degraeve, Cornélis, J.-B. Horemans.

AU VÉLODROME BUFFALO

100 km. derrière motos. — A mi-course, le classement est le suivant :

1. Linart, couvrant les 50 km. en 41'18"; 2. Sausin à 30 m. ; 3. Grassin à 50 m. ; 4. Sadi Lepori à 60 m. ; 5. Constant à 75 m.; 6. Paillard à 225 m. ; 7. Moellers à 400 m.

Au 63e kilomètre la course est arrêtée par suite du mauvais temps.

A BORDEAUX

Grand Prix du Président de la République Finale. — 1. Scherens ; 2. Michard à 3 longueurs ; 3, Kaufman à 5 longueurs.

ATHLÉTISME

LA RÉUNION D'ARRAS

Hier à Arras s'est déroulée une magnifique réunion d'athlétisme. 160 athlètes s'étaient donné rendez-vous pour affronter les records mais la pluie vint contrarier leurs efforts.

Le Challenge du Chemin de fer du Nord fut gagné par le Racing Club de Roubaix devant l'Excelsior A.O et Enghien.

FEUILLETON DU 8 JUIN 1931. — N. 9.

CHIFFONNETTE

par JEAN DEMAIS

PREMIÈRE PARTIE

LA FAUTE D'UN FILS

Léon Josselin, notaire à Mantes, est un homme très honorable. Sa femme, Marie, est digne de lui. Leur unique fils, Fernand, qui doit reprendre l'étude paternelle est clerc chez un notaire à Paris. Quoique à peine âgé de 25 ans il est déjà veuf et père d'une petite fille, Gilberte, actuellement en nourrice à Champigny.

Un soir, après le dîner, Fernand arrive chez ses parents, leur déclare qu'il ne veut pas être notaire et leur demande cent mille francs pour aller fonder une affaire sur la Côte d'Ivoire. Josselin refuse de lui donner cet argent. Dépité, le jeune homme monte dans sa chambre. Pendant la nuit, il s'empare des clefs de son père, descend au rez-de-chaussée et pénètre dans le cabinet de travail du notaire. Celui-ci, que le bruit a réveillé, le surprend en train de voler de l'argent et des titres dans son coffre-fort. Une lutte met aux prises les deux hommes, la mère intervient, mais soudain la pauvre femme s'affaisse et meurt. Le père est affolé, le fils se sauve avec l'argent volé.

Un matin, le docteur Silvane, ami du notaire, reçoit la visite d'un gendarme qui lui remet une lettre de Léon Josselin dans laquelle ce dernier informe le docteur de la mort de sa femme et de sa résolution de mettre fin à ses jours.

On a retrouvé sur les bords de la Seine le pardessus et le chapeau de Léon Josselin.

« Et maintenant, adieu, mon grand « ami...

« Plaignez-moi... et pensez quelquefois « à nous...

« Votre désespéré,

« Léon JOSSELIN. »

Comme le docteur achevait sa lecture, le gendarme, qui le considérait, s'exclama :

— Mais... mon docteur... vous êtes tout tremblant... Est-ce que... ce malheureux...

— C'est maître Josselin, mon meilleur ami, répondit le médecin.

Puis, tandis que le gendarme demeurait tout stupéfait de cette nouvelle, il rouvrait la porte de son cabinet et appelait :

— Virginie !... mon chapeau...

La servante, à cet appel, sortit en bourrasque de sa cuisine...

— Vous sortez ! grinça-t-elle... Et votre toilette !... vous êtes encore en chemise de nuit... On n'a pas idée de...

Mais, d'une voix tonnante et que Virginie ne connaissait pas encore à son maître, celui-ci, excédé, se laissait aller jusqu'à lui crier :

— La barbe ! Virginie ! Mon manteau... mon chapeau... vous dis-je, et au trot ! Je ne suis plus en train de rire...

Il n'avait pas achevé que la servante disparaissait, pour revenir trois secondes plus tard, avec les effets demandés, dont, sans dire un mot, elle aidait son maître à se vêtir...

— Partons vite, fit alors celui-ci au gendarme. J'ai hâte d'être auprès de votre lieutenant pour pouvoir m'occuper avec lui de cette atroce tragédie...

Il était si douloureusement bouleversé qu'une fois dans la rue il demeura une seconde hésitant, comme s'il ne savait plus de quel côté se trouvait la gendarmerie.

— Par ici, mon docteur, par ici, lui fit doucement Paturel en tendant le bras vers la gauche.

La caserne était située à peu de distance du domaine du docteur, lui-même très proche de celui des Josselin.

En quelques minutes les deux hommes se trouvèrent à destination.

Introduit auprès du lieutenant de gendarmerie, le médecin lui fit lire incontinent la triste lettre de l'infortuné notaire.

— Pauvre homme ! murmura l'officier... Et pour comble de disgrâce, s'il s'est bien jeté à l'endroit où l'on a trouvé cette lettre, on n'est pas près de retrouver son corps... Il y a là un courant terrible...

— Qu'il connaissait... comme toute la rive où nous allions parfois pêcher ensemble... observa le docteur... Et c'est certainement pour cette raison qu'il a choisi cet endroit pour se jeter à l'eau. Mais, je voudrais que nous allions sans retard chez lui... constater la mort de sa femme...

— Il était bien dans mes intentions de m'y rendre à l'instant même, en vous priant de m'accompagner. Nous prenons en passant le serrurier Potin qui nous sera certainement nécessaire pour l'ouverture de la porte... Paturel, venez avec nous... je vais avoir besoin de vous...

Bientôt les trois hommes, auxquels, en cours de route, s'étaient adjoint le serrurier prévu par l'officier, arrivaient dans la petite rue.

La maison des Josselin donnait bien, dans le jour, l'impression de la demeure calme et quiète que nous nous sommes efforcé de décire au premier chapitre de ce récit.

Les panonceaux dorés du tabellion reflétaient un joyeux rayon de soleil...

Mais, aux persiennes hermétiquement closes, on sentait qu'aucune existence ne devait à cette heure animer ce logis tranquille...

Comme les quatre hommes arrivaient devant la porte, une femme d'une quarantaine d'anées, de mise modeste, un châle sur les cheveux, y arrivait également.

Le docteur reconnut la femme de ménage des Josselin, qui venait sans doute prendre son service.

— Qu'y a-t-il ? s'effarait-elle tout de suite.

En deux mots le praticien la mit au courant.

Quand elle eut dit n'avoir aucune clé de la maison, le lieutenant de gendarmerie commença par faire fonctionner la sonnette de l'entrée.

N'obtenant aucune réponse, il donnait ordre au serrurier de crocheter la porte...

L'opération se fit sans difficulté, car cette porte n'avait été que tirée par la dernière personne sortie de la maison, qui s'était abstenue de tourner la clé dans la serrure.

Et tout aussitôt commença la visite domiciliaire, pratiquée par les lieutenant, le docteur et la femme de ménage, tandis que Paturel demeurait dans le vestibule, pour protéger le logis contre toute intrusion de curieux, avec le serrurier dont le concours pouvait être encore nécessaire.

Au rez-de-chaussée, rien d'anormal n'apparût aux visiteurs.

La salle à manger était dans un ordre parfait, comme le salon et l'étude, ainsi que l'expliquait la femme de ménage.

Le cabinet du notaire ne présentait lui aussi aucune particularité et rien ne pouvait y révéler la scène tragique dont il avait été le théâtre la nuit précédente...

Même la petite lampe à essence, tombée hors des mains de M. Josselin, ne se trotvait plus à terre.

Sans doute l'infortuné avait-il pris soin de la ramasser.

Cependant, en entrant dans cette pièce, l'officier avait eu son attention tout de suite attirée par un trousseau de clés, posé comme en évidence sur le bureau du tabellion.

— Les clés de monsieur... s'exclamait en même temps la femme de ménage...

— Une précaution suprême... devina le lieutenant... Il a paru utile à M. Josselin de laisser là de quoi ouvrir son coffre.

Au premier étage, ce fut tout d'abord dans la chambre de Fernand que les visiteurs pénétrèrent.

Là encore rien d'extraordinaire, et il eût été impossible de deviner que, la veille au soir, ce lit avait été garni de draps frais et tout disposé pour un hôte de passage.

La trappe de la cheminée avait été baissée et ne gardait aucune trace d'un feu récent.

La main du notaire avait dû encore passer par là... s'appliquant soigneusement à faire disparaître tout indice de la visite de Fernand...

Mais, quand ils eurent traversé le cabinet de toilette, pour arriver au seuil de la chambre des époux Josselin, un même cri jaillit des lèvres des trois personnages...

Etendue sur le grand lit de milieu... un crucifix sur la poitrine, éclairée par deux flambeaux disposés avec soin à droite à gauche de sa couche, Mme Josselin était là... dans l'appareil funèbre réservé aux défunts...

Mais ce qui avait motivé la triple exclamation des visiteurs... ce n'était pas cet appareil lui-même, à quoi ils s'attendaient bien, après la lecture de la lettre du notaire...

Non... c'était quelque chose de vraiment inattendu au contraire... quelque chose par là même de terrifiant et d'angoissant...

Mme Josselin n'était pas morte...

CHAPITRE IV

LE BOUTON DE COROZO

La femme du notaire avait, en effet, les yeux grands ouverts et, à l'entrée du docteur, dont les compagnons demeuraient un peu en arrière... ses yeux, pleins d'un acuité douloureuse, s'étaient soudain tournés vers lui... sans cependant que le corps de la malheureuse ait eu l'ombre d'un mouvement...

Dans le premier moment, les nouveaux venus étaient demeurés littéralement cloués au sol par la stupeur.

Ce fut le docteur Silvane qui, le premier, se ressaisit.

L'instinct professionnel, joint à l'amitié profonde qui l'unissait aux Josselin, venait de lui rendre toute sa présence d'esprit...

Alors, il s'élançait vers Marie Josselin... et, ayant vivement enlevé le crucifix de dessus sa poitrine, lui saisissait le poignet.

L'épiderme de la pauvre femme était tiède... et le pouls battait avec régularité...

Tandis qu'il faisait cette première constatation, le médecin avait machinalement jeté les yeux sur la main de la rescapée, frappé qu'il était de voir cette main fermée, les ongles face au plafond de la pièce...

Il regarda alors l'autre main...

Elle était dans la même attitude que celle sur laquelle son regard venait de s'attacher.

— Que signifie cette contraction des poings ?, s'interrogea-t-il mentalement.

En même temps, il essayait de faire reprendre aux doigts leur position normale...

Il n'y put parvenir.

Ces doigts étaient comme crispés sur les paumes de Marie Josselin... et c'eût été peine perdue que s'acharner à présent à les déplier...

(A suivre)